

Image not found or type unknown



## Frais notaire pour une donation

Par **wouk**, le **03/07/2013** à **18:57**

Bonjour,

Ma mère qui a 70 ans (divorcée de mon père et remariée) souhaite me donner une maison d'une valeur de 40 000 euros et d'en conserver l'usufruit+réserve d'usufruit pour son mari. Le notaire nous annonce des frais de donation d'environ 2500 euros (on attend la facture détaillée avant de payer), et cela me semble beaucoup car les frais s'appliquent sur la nu-propriété de 60% (donc environ 23 000 euros)et nous profitons de l'abattement, n'est-ce pas?

Quel est le pourcentage que perçoit le notaire sur cette donation? Quels sont les frais annexes qui peuvent être si élevés? Cela vous semble-t-il une somme normale?

Merci d'avance pour vos avis